

Le 10 août, le ministre a annoncé où seraient situés les bureaux régionaux du ministère et dans le cas de l'Ontario, il était dit que les bureaux centraux régionaux de l'Ontario seraient situés à Toronto et qu'il y aurait un bureau à Thunder Bay. En même temps, le ministre a indiqué qu'il était question d'établir d'autres bureaux du ministère dans le Nord de l'Ontario.

Alors qu'il témoignait devant le comité permanent des prévisions budgétaires en général, le ministre a réaffirmé que cette question serait étudiée en priorité une fois que la décentralisation initiale de son ministère serait terminée. Le bureau de Toronto serait dirigé par un sous-ministre adjoint nommé le 19 octobre et le bureau de Thunder Bay serait coiffé d'un directeur. La décentralisation du ministère va bon train. Les six sous-ministres adjoints ont été choisis et leurs nominations ont été annoncées le 19 octobre et le 3 décembre. La nomination de quatre des dix directeurs généraux provinciaux a été rendue publique le 20 novembre et d'autres nominations seront annoncées sous peu.

Je crois qu'à la lumière de mes remarques, les députés pourront conclure que nous n'avons pas perdu de temps et que notre ministère est en train de mettre rapidement en branle les mécanismes administratifs voulus pour réaliser ses nouveaux programmes. De nombreux entretiens concernant ces nouveaux programmes ont eu lieu ces derniers mois avec tous les gouvernements provinciaux, et ils sont maintenant à la veille d'aboutir. Le ministre annoncera, d'ici quelques semaines, dès qu'une entente aura été conclue avec les différentes provinces, les objectifs et les caractéristiques de ces nouveaux programmes du ministère.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Ontario, monsieur l'Orateur, on peut dire que les entretiens ont été des plus fructueux et il est à espérer que l'on assistera bientôt à la signature d'un accord général entre le gouvernement fédéral et les provinces, concernant les travaux de mise en valeur en Ontario.

LES TRANSPORTS AÉRIENS—LA TAXE D'EMBARQUEMENT—DEMANDE DE RABATTEMENT EN FAVEUR DES USAGERS DES LIGNES D'APPORT

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Je constate avec regret, monsieur l'Orateur, que le ministre des Transports (M. Marchand) n'est pas des nôtres ce soir pour participer au débat, mais après avoir parcouru du regard les rangs serrés des ministériels, je suis heureux de voir qu'il s'y trouve quelqu'un qui pourra me répondre avec toute l'autorité du ministre des Transports. Ainsi qu'il en est fait état en page 8471 du *hansard*, j'ai demandé au ministre s'il envisageait de rendre la nouvelle taxe d'embarquement de \$2,80 moins discriminatoire pour ceux qui vivent dans des îles, ou dans des villes, situées sur les lignes d'apport. La réponse a été négative.

Depuis longtemps, l'aéroport de Victoria est plus qu'encombré. J'ai posé une question, à laquelle on m'a répondu le 19 septembre dernier, concernant l'encombrement constaté dans divers aéroports et j'ai reçu une liste de sept aéroports, laquelle révélait que celui de Victoria était de loin le plus encombré. C'est un aéroport fort agréable, mais bien trop petit pour le trafic passager qui y circule, surtout en haute saison. Qu'il suffise de dire que l'aéroport de Victoria pendant la saison touristique est un peu plus de deux fois plus encombré que celui de Toronto l'était avant l'ouverture de l'aérogare n° 2, et quiconque a fait l'expérience de cet aéroport avant que la deuxième aéro-

Ajournement

gare soit aménagée, aménagement qui a coûté des centaines de milliers de dollars aux contribuables, sait exactement à quel point notre joli petit aéroport est congestionné.

● (2220)

J'ajouterais en passant qu'il est bien doté en personnel, de direction et autre, que ceux qui y travaillent, comme tous ceux d'ailleurs qui s'occupent d'accueillir les touristes et visiteurs à Vancouver, sont renommés pour leur courtoisie et leur compétence. On s'est entendu je crois, pour agrandir cet aéroport et je m'en réjouis, mais j'aurais préféré qu'on reporte les projets à deux ans plus tard, soit à 1974, et qu'on procède plutôt aux projets initiaux d'agrandissement. Je ne veux pas, cependant, nuire à ce qu'on projette de faire pour remédier à la situation l'été prochain.

Quant à la question de la taxe de \$2,80, on aurait du mal à concevoir une taxe plus inique et injuste que celle-là, si l'on tient compte des usagers de l'aéroport. La taxe n'a rien à voir avec la durée du trajet, l'habilité à payer, ou encore au statut du voyageur comme voyageur de première classe, de classe économique ou de voyageur pensionné de la vieillesse—c'est une sorte de massue qui assomme tout le monde peut importe où l'on va, combien de temps on restera à l'aéroport. Sauf erreur, on y apporte une modification en ceci que les voyageurs n'auront pas à payer \$2,80 chaque fois qu'ils feront une correspondance en cours d'un seul voyage.

Dans le cas du trajet Victoria-Vancouver, il en coûte maintenant \$13. Je rappelle au secrétaire parlementaire qu'il y a onze ans, on pouvait faire ce même trajet pour \$5. Le coût est ensuite passé successivement à \$8 et à \$13. Cette taxe portera le total à \$15,80 soit une augmentation de 21 p. 100. Par ailleurs, il y a un transbordeur qui permet de se rendre à Vancouver pour \$3,25 au milieu de la semaine, et ce prix comprend les passages d'autobus pour aller au quai et pour se rendre au centre-ville de Vancouver. Les tarifs des services aériens ne comprennent pas l'autobus, c'est dire qu'il faut encore compter \$4. On va ainsi détourner des services aériens les voyageurs de Victoria-Vancouver et il faut préciser, que les passagers qui se rendent à Vancouver représentent 80 p. 100. Non seulement ce sont là de mauvaises affaires où on ne semble pas très bien savoir ce qu'on fait mais il est aussi probable qu'il y aura à long terme une diminution considérable du nombre des passagers. Lorsqu'on aura agrandi l'aéroport, on se rendra peut-être compte qu'il n'y a plus de passagers.

Rien ne nous prouve que le ministère a besoin de ces fonds. Les aéroports ont toujours perdu de l'argent et il leur en faut constamment. J'ai idée que c'est là un projet auquel a pensé quelqu'un qui arrivait peut-être d'un voyage à l'étranger où une taxe de vente ou d'embarquement était levée. Une taxe de vente serait plus raisonnable. Quelqu'un aura probablement, à son retour au pays, proposé au ministre des Transports de demander à tout le monde de payer \$2,80 pour l'usage de nos aéroports. Ceux-ci en ont probablement besoin, mais ils ne l'ont fait savoir ni à la Chambre ni à d'autres. Ils feraient bien d'examiner le mémoire de l'Association des transports aériens du Canada. Cet organisme n'est naturellement pas désintéressé mais, à son avis, il faudrait différer ce projet de taxe d'embarquement.

À l'heure actuelle, bien que son imposition soit censée commencer le 1^{er} janvier ou après, rien ne laisse entrevoir si une telle taxe entrera dans le prix du billet, si les aéroports seront dotés de tiroirs-caisses, si le commission-